

# Rapport du jury

## Concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, spécialité - 2021 Spécialité « bibliothèque »

### ORGANISATEUR : CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

Les concours externe et interne d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, spécialité « bibliothèque » ont été ouverts au titre de l'année 2021 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, dans la spécialité « bibliothèque ».

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde a organisé les concours en partenariat avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine.

34 postes étaient à pourvoir, ainsi répartis : 17 au concours externe et 17 au concours interne.

#### 1) Calendrier :

Période d'inscriptions	Du 13 octobre 2020 au 18 novembre 2020
Date de limite de dépôt	Le 26 novembre 2020
Epreuves écrites	Le 27 mai 2021
Jury d'admissibilité	Le 7 septembre 2021
Epreuves d'admission	Du 11 au 14 octobre 2021
Jury d'admission	Le 2 novembre 2021

#### 2) Les conditions particulières d'accès :

##### a) Concours externe

Le concours externe sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (anciennement niveau IV), ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes pour se présenter aux concours, correspondant à l'une des spécialités suivantes : musée, bibliothèque, archives et documentation.

### b) Concours interne

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

En outre, ils doivent être en position d'activité le jour de la clôture des inscriptions au concours.

### 3) Les candidats :

756 candidats se sont inscrits :

- 464 en externe
- 292 en interne

739 candidats sont admis à concourir :

- 451 en externe
- 288 en interne

10 candidats sont refusés à concourir :

- 6 en externe
- 4 en interne

#### a) Concours externe

6 candidats ont été refusés à concourir pour les conditions d'accès.

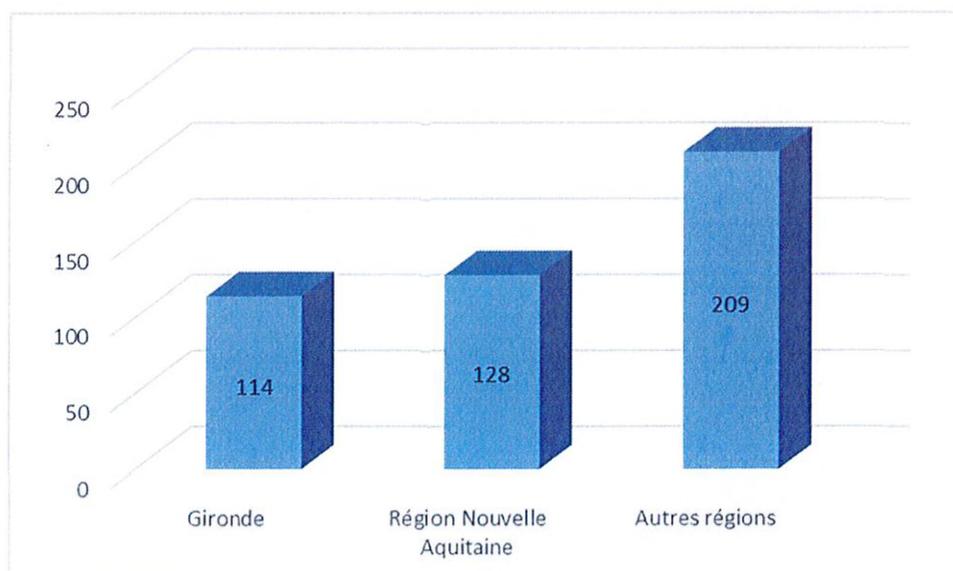
150 dossiers ont été renvoyés vers la commission d'équivalence de diplôme.

16 candidats ont transmis une réponse favorable de la commission d'équivalence de diplômes.

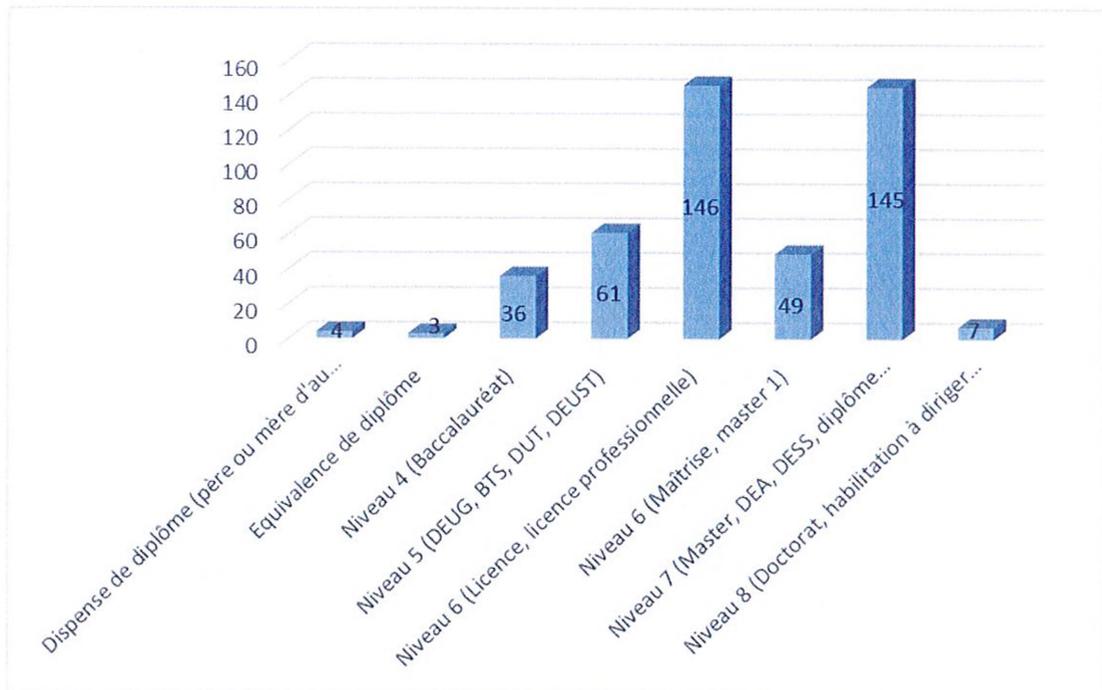
7 candidats ont été admis à concourir car ils présentaient une dispense de diplôme (Pères/Mères d'au moins 3 enfants).

#### • Répartition des candidats admis à concourir

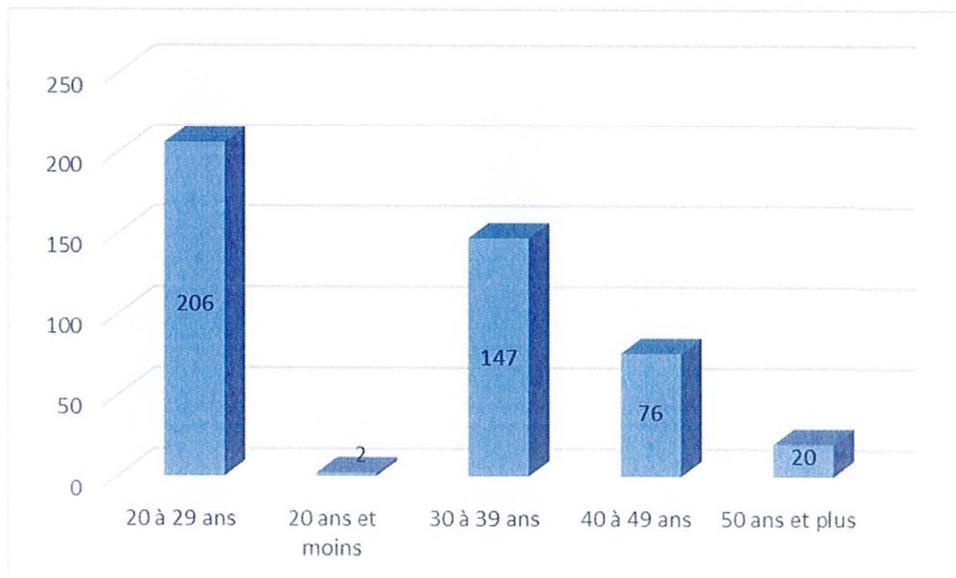
✓ par région ou par département :



✓ par niveau d'études :



✓ par tranches d'âges :

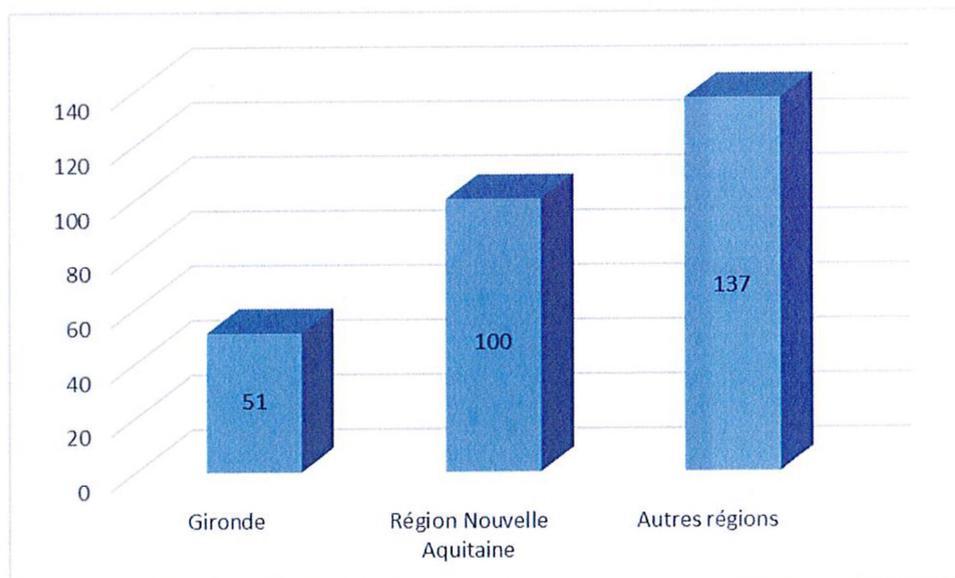


b) Concours interne

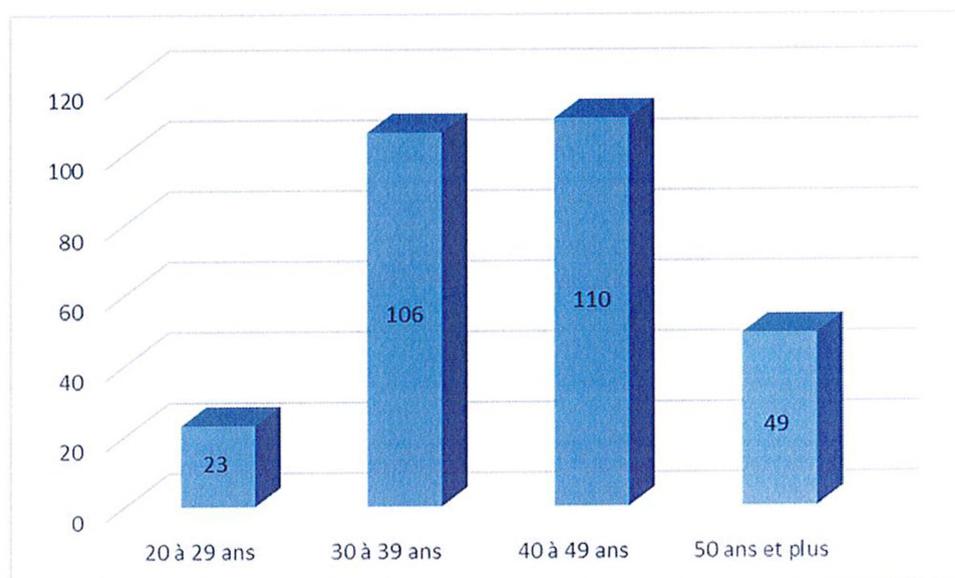
4 candidats ont été refusés à concourir : 1 hors délais et 3 pour les conditions d'accès.

- Répartition des candidats admis à concourir

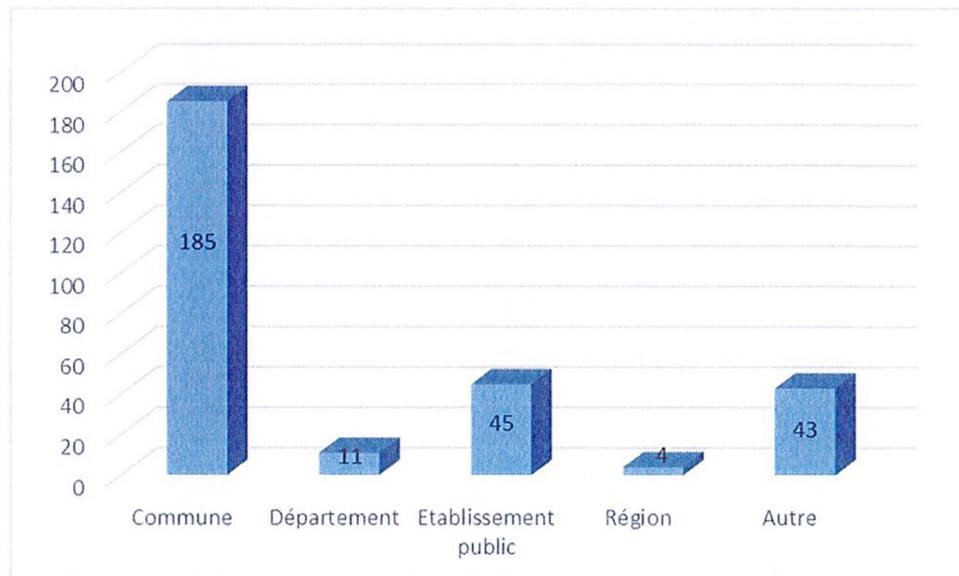
✓ par région ou par département :



✓ par tranches d'âges :



✓ **par situation professionnelle**



**4) Le jury :**

Le jury des concours externe et interne comprenait 9 membres, répartis à parts égales entre élus locaux, fonctionnaires territoriaux de catégorie A et B et personnalités qualifiées.

**5) Les épreuves d'admissibilité :**

a) Déroulement

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées le jeudi 27 mai 2021, au parc des expositions à Bordeaux Lac ainsi qu'au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde à Bordeaux Lac, pour les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuves.

b) Contenu

Le concours externe comprend 2 épreuves :

- Un questionnaire de trois à cinq questions destinées à vérifier les connaissances du candidat dans la spécialité choisie au moment de l'inscription (durée : 3 heures ; coefficient 3).
- La rédaction d'une note à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité choisie par le candidat au moment de l'inscription (durée : 3 heures ; coefficient 3).

Le concours interne comprend 1 épreuve :

- La rédaction d'une note à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité choisie par le candidat au moment de l'inscription (durée : 3 heures ; coefficient 3).

c) Présence

Pour le concours externe, 171 candidats se sont présentés à l'épreuve écrite du questionnaire et à l'épreuve écrite de la rédaction d'une note.

Pour le concours interne, 188 candidats se sont présentés à l'épreuve écrite de la rédaction d'une note.

Ceci se traduit par des taux d'absentéisme respectivement de 62 % en externe et 35 % en interne par rapport au nombre de candidats admis à concourir.

## d) Résultats

### Concours externe

Epreuves	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes éliminatoires
Questionnaire	9,75	17	3	10
Rédaction d'une note	9,68	16	0	4

### Concours interne

Epreuves	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes éliminatoires
Rédaction d'une note	10,79	15,50	0	7

## 6) L'admissibilité :

A l'issue des épreuves d'admissibilité, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admissibles.

### a) Le concours externe

Postes ouverts	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles
17	72 points (12/20)	41

24 % des candidats présents au concours externe ont été déclarés admissibles.  
14 candidats ont reçu une note éliminatoire, inférieure à 5/20 à l'épreuve écrite.

### b) Le concours interne

Postes ouverts	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles
17	40,50 points (13,50/20)	33

18 % des candidats présents au concours interne ont été déclarés admissibles.  
7 candidats ont reçu une note éliminatoire, inférieure à 5/20 à l'épreuve écrite.

## 7) Les épreuves d'admission :

L'épreuve d'entretien avec le jury permet d'apprécier le potentiel du candidat : gestion du stress, comportement vis-à-vis du jury, connaissances générales, capacité d'écoute, raisonnement, esprit de synthèse, vivacité d'esprit...

### a) Déroulement

Les épreuves d'admission se sont déroulées du 11 au 14 octobre 2021, au Centre de Gestion de la Gironde.

Le jury était en jury plénier.

### b) Contenu

#### Pour le concours externe :

L'épreuve d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie par le candidat (durée 20 min dont 5 min au plus d'exposé ; coefficient 3).

### **Pour le concours interne :**

L'épreuve consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois, notamment dans la spécialité choisie par le candidat (durée 20 min dont 5 min au plus d'exposé ; coefficient 3.).

S'agissant d'un entretien pouvant déboucher sur une « embauche », le candidat doit être en situation d'un grade responsable, démontrer ses capacités d'expression orale, une bonne culture générale professionnelle ainsi qu'une motivation personnelle et la capacité à réagir à des situations purement pratiques.

La recherche de ces qualités par le jury n'a pas désorienté les candidats et a favorisé l'égalité entre ceux-ci, « vrais » externes d'un côté et candidats nombreux déjà en fonction (titulaires ou contractuels) dans une collectivité, de l'autre.

Le jury s'est efforcé de débiter l'entretien par une question de motivation. La réponse du candidat s'est majoritairement traduite par une brève présentation personnelle préalablement préparée.

#### a) Présence

Pour les épreuves orales, 38 candidats se sont présentés au concours externe sur 41 candidats admissibles et pour le concours interne les 33 candidats admissibles étaient présents.

### **8) L'admission :**

A l'issue des épreuves orales, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admis.

- Pour le concours externe, 18 candidats sont admis. Le seuil d'admission retenu par spécialité est le suivant : 117 points, soit 13/20

- Pour le concours interne, 16 candidats sont admis. Le seuil d'admission retenu par spécialité est le suivant : 81 points, soit 13,5/20

### **9) Statistiques :**

Spécialités	Admis à concourir		Présents aux épreuves d'admissibilité		Seuil d'admissibilité		Candidats admissibles		Candidats présents à l'épreuve d'admission		Seuil d'admission		Candidats admis	
	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021	2019	2021
Externe Bibliothèque	286	465	87	171	69	72	18	41	17	38	119	117	9	18
Interne Bibliothèque	139	292	96	188	39	40,50	24	33	24	33	78	81	9	16

## 10) Analyse et conclusion :

Les correcteurs des différents épreuves écrites ne relèvent aucune difficulté particulière sur l'ensemble des sujets proposés : conformité au cadrage, niveau de difficultés adapté, intérêt et thèmes abordés adaptés.

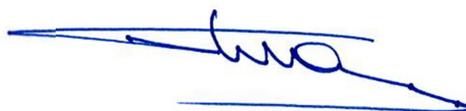
Les correcteurs des épreuves orales relèvent que l'ensemble des candidats sont peu préparés à l'épreuve d'admission et ont peu de connaissances dans la fonction publique territorial, notamment l'environnement territorial.

Ces entretiens dévoilent un réel besoin de formation pour les candidats en interne et un manque de motivation pour beaucoup de candidats en externe.

Les membres du jury expriment leur entière satisfaction quant à la qualité de l'organisation du concours et remercient les différents partenaires, de tous les moyens mis à disposition pour la réalisation des épreuves dans les meilleures conditions.

Le Président du jury remercie les membres du jury, le personnel du service concours et examens professionnels pour leur investissement, leur disponibilité, qui ont permis le bon déroulement de ce concours.

Le Président du Jury,



M. Didier MAU

□ □ □ □